

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi



Avis d'Appel d'offres

Pays : Sénégal

Projet : Projet d'expérience pilote de Bus Rapid Transit (BRT) à Dakar

Prêt n° 6058/6059 SN du 06 juillet 2017

Marché : D-1669-A3-Travaux d'aménagement de voies connexes au BRT (report de trafic, accès au dépôt, voies de détour...) à Dakar

Référence : P156186

1. Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer la mise en place du projet d'expérience pilote de « Bus Rapid Transit (BRT) » sur site propre à Dakar, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux travaux **d'aménagement de voies connexes au BRT (report de trafic, accès au dépôt, voies de détour...)** à Dakar. Pour ces Marchés, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI).
2. L'Agence des Travaux et de gestion des Routes du Sénégal (**AGEROUTE SENEGAL**) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux

qualifications requises pour aménager des voies connexes pour une meilleure fonctionnalité du BRT de Dakar. Les travaux font l'objet de deux lots distincts :

- Lot n°1 : Aménagement de tronçons de routes dans les zones de Guédiawaye et Parcelles assainies (environ 7 000 ml) ;
- Lot n°2 : Aménagement de tronçons de routes dans les zones de Parcelles Assainies, Grand Yoff, Sacré Cœur, Sicap rue 10 et Fass (environ 6 500 ml).

Le délai prévisionnel de réalisation est de :

- Huit (08) mois pour le lot n°1
- Huit (08) mois pour le lot n°2.

Il n'est pas prévu une marge de préférence nationale dans le cadre du présent marché.

Les exigences en matière de qualifications sont :

Au niveau financier pour chaque lot :

- Disposer des liquidités et/ou de facilités de crédit net de tout autre engagement contractuel et l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourrait être fait dans le cadre du Marché, d'au moins :
- **Deux milliards (2 000 000 000) de Francs CFA pour chaque lot.**
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel, pour des travaux de construction **au cours des cinq (5) dernières années** à partir de 2018 d'au moins de **quinze milliards (15 000 000 000) de Francs CFA** et ayant présenté une situation financière saine et positive.

Le soumissionnaire devra disposer du matériel minimum tel que défini dans les critères de qualification figurant dans les DPAO, en parfait état de marche et d'un personnel clé dont les qualifications sont détaillées dans les DPAO.

- **En cas de groupement, joint-venture/consortium :**

Chacun des membres autres que le chef de file devra disposer d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins 30% du chiffre d'affaires exigé au groupement pour la période considérée.

Le mandataire du groupement (chef de file) devra quant à lui, réaliser un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins 70% du chiffre d'affaires moyen annuel exigé au groupement pour la période considérée.

Au niveau technique pour chaque lot :

- avoir réalisé pour chaque lot à titre d'entrepreneur principal pour la construction, **au cours des cinq (5) dernières années, trois (3) projets de nature et de complexité similaires** (le linéaire minimum de route avec revêtement en béton bitumineux en travaux de construction, de réhabilitation ou reconstruction totale (exclus les travaux d'entretien) d'un montant au moins de huit (08) milliards pour chaque lot devra être d'au moins 10 km pour une route en 1x2 voies ou 5 km en 2x2 voies ou plus).

Les projets d'infrastructures porteront sur des travaux de construction, de réhabilitation ou de reconstruction totale en zone urbaine comprenant la mise en œuvre des aspects

environnement, santé, hygiène, sécurité, mécanisme de gestion des plaintes, la réalisation de chaussées en béton bitumineux, ainsi que la mise en place d'un réseau de signalisation lumineuses tricolores (SLT), d'éclairage public, d'assainissement d'eaux pluviales d'un linéaire d'au moins 6 km de caniveaux fermés en béton ou de buses circulaires de diamètre supérieur ou égal 400mm.

En cas de groupement le Chef de file devra présenter au moins deux (02) références similaires et au moins une (01) référence similaire pour l'autre membre.

- L'évaluation de ces références sera basée sur des attestations fournies par les Maîtres d'Ouvrages. Ces attestations (original ou copie légalisée) porteront la signature du Maître d'Ouvrage et devront préciser :
 - l'intitulé du projet,
 - les principales caractéristiques,
 - le montant des travaux,
 - la période de réalisation,
 - et toute information pertinente.
3. Un Soumissionnaire peut présenter une offre pour un (01) ou deux (02) lots.

Un soumissionnaire ne pourra être attributaire que d'un (01) lot.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés ») et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) sise à la Rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar – Sénégal; email : rndour@ageroute.sn; ibndiaye@ageroute.sn; sdiatta@ageroute.sn, Téléphone : (+221) 33 869 07 51 - Fax : +221 33 864 63 50 et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 8h00 à 17h00.
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement¹ non remboursable de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible à verser **au compte SN 153 01301 301090002540** ouvert au nom de **l'AGEROUTE Sénégal** auprès de la banque UBA sise à la route des Almadies à Dakar. Le document pourra être récupéré à l'AGEROUTE tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 17h. La version électronique du document (format Word et PDF) pourra être transmis aux candidats qui

en font la demande après règlement des frais indiqués ci-dessus. En cas d'incohérence entre les versions électroniques, la version PDF fait foi.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le jeudi 21 décembre 2023 à 10 heures 15 minutes précises (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **jeudi 21 décembre 2023 à partir de 10 heures 30 minutes précises (heure locale)**.
8. Les offres doivent rester valides pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de leur remise et être accompagnées d'**une garantie de soumission d'un montant de quatre cent millions (400 000 000) de francs CFA pour chaque lot**.

La garantie de soumission doit rester valide pendant 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : AGEROUTE SENEGAL : Rue David Diop x Rue F Fann Résidence – Dakar – Sénégal; email : rndour@ageroute.sn; ibndiaye@ageroute.sn; sdiatta@ageroute.sn, Téléphone : (+221) 33 869 07 51 - Fax : +221 33 864 63 50 .

